

L'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture a décidé d'organiser un deuxième tour de sélection des projets de mobilité dans le cadre de l'action 1 du programme Erasmus+. Le délai de dépôt des dossiers sera le 15 septembre 2016 à 12 :00 (horaire local en Belgique): <http://www.erasmusplus.tn/en/article/0058-second-round-of-applications-for-international-credit-mobility>

Le deuxième appel à projets dans le cadre de type d'action1 ne concerne que 15 pays du programme qui ont encore un budget pour la mobilité. Le budget total disponible pour les pays Sud Méditerranéens est de 4.3 Million Euros pour financer environ 1100 mobilités. Les pays concernés sont: Autriche (315,170€), Bulgarie (231,773€), Roumanie (185,914€), Croatie (210,470€), Irlande (202,000€), Slovaquie (363,278€), République tchèque (114,286€), Malte (8,156€), Estonie (127,626€), Pays-Bas (763,887€), Finlande (120,233€), Royaume-Uni (1,747,354€), L'ex-République de Macédoine (12,765€), Islande (31,793€), Lettonie (92,026€), Il est à noter que les dossiers de mobilité doivent être déposés par les universités coordinatrices des pays du programme auprès de leurs agences Erasmus+. De ce fait, les établissements universitaires tunisiens sont invités à coordonner avec les universités des pays mentionnés ci-dessus afin de déposer des projets de mobilité.